

Séance du Conseil Municipal du Mercredi 27 août 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi vingt sept août à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 11 août 2014, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents : 10 Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

BAYONNETTE Danièle, BORTOLUSSI Christine, CAUZETTE Nadine, DELORD Didier, DELUC Éric, DUVIGNAU Yvette, ELGOYHEN Georges, LAMARRIGUE Gérard, LASSERRE Jacques, THOMAS Jean-François.

Excusés : 5 BARRÉ Marie-Line, BEN Isabelle, BIGNON Rachel, DABADIE Sylvain, LASSERRE Jérémy,

Monsieur LAMARRIGUE Gérard, a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à approbation le compte rendu du 04 juillet. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1 - Présentation du site internet de la Commune :

Monsieur LAFFARGUE de la société O.multimédia présente au Conseil Municipal la maquette du prochain site internet de la Mairie de VIELLA.

Ce site sera hébergé sous l'adresse www.viella.fr et dès qu'il sera opérationnel sera mis à jour par une secrétaire ou un élu qui aura reçu une formation.

La première étape consistera à recueillir des informations concernant le village, ses commerces, ses activités, ses animations, etc... qui permettront d'agrémenter le site.

2 - Assainissement collectif :

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché groupé a été lancé pour la construction du réseau d'assainissement collectif, en même temps que la création d'un réseau AEP pour le SIEBAG, et le renouvellement d'une conduite d'eau potable pour le SIAEP.

Résultats appel d'offres réseau :

Lors de la réunion du 24 Juillet 2014 devant la commission appel d'offres commune, les dossiers de 3 entreprises ont été présentés :

- BSTP de PAU,
- BAYOL-ACCHINI de MAUBOURGUET,
- SOGEP de ADÉ

A l'issue de la commission "Appel d'Offres", les deux bureaux d'études, SETMO pour la commune et BOUBEE-DUPONT pour le SIEBAG et le SIAEP, ont analysé les offres.

Lors de la réunion du 4 Août, suite à cette analyse, l'offre présentée par l'entreprise BAYOL-ACCHINI ayant obtenu la meilleure note, a été proposée en 1ère position au Conseil Municipal pour être retenue.

Ce choix est confirmé et voté à l'unanimité par le Conseil Municipal sachant que la signature des marchés interviendra après le chiffrage du coût de la future station d'épuration et la réception des arrêtés d'attribution des subventions.

Entreprises	Offres	Notations
BSTP	820 354,00 €	16,6
BAYOL-ACCHINI	751 792,93 €	18,35
SOGEP	777 090,80 €	Non classé car pas d'engagement sur les délais

-Appel d'offres station d'épuration :

L'appel d'offres est en cours, les propositions devant être déposées avant le vendredi 05 Septembre 2014 à 16 heures.

La commission d'appel d'offres se réunira à cette date à 16h05, afin d'ouvrir les plis. Les dossiers de remise des prix seront analysés par le bureau d'étude SETMO. Le résultat de cette analyse sera présenté au Conseil Municipal, en vue de retenir l'entreprise qui aura proposé la meilleure offre pour construire la station d'épuration. Une réunion publique sera programmée avant que les travaux ne soient engagés.

3 - Annulation de la délibération concernant la Participation pour Voirie et Réseau :

Suite à la demande formulée par la Sous Préfecture le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'annulation de la délibération n° 34/2008, concernant la P.V.R. (Participation pour Voies et Réseaux).

4 - Recrutement Agent Communal :

Monsieur Le Maire rappelle que Monsieur Bernard RIBERT a été placé en congé de longue maladie depuis le 05 juin 2013. Monsieur Jean Roger GUYADER effectuait son remplacement depuis le 1er septembre 2013. Il a été licencié pour fautes graves le 1er Août 2014. Le contrat de Monsieur Benoît CORNETTE a été renouvelé pour un an dans le cadre des emplois d'avenir.

Compte tenu du volume de travaux à réaliser sur l'ensemble de la commune, Monsieur Le Maire propose la création d'un nouveau poste et le recrutement d'un adjoint technique.

Ce poste sera publié au Centre de Gestion ainsi qu'au Pôle Emploi.

Il faut donc modifier le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 06 Mars 2013.

Le Conseil Municipal vote la création de ce poste à l'unanimité.

5 - Projet de Bulletin Municipal :

Monsieur le Maire propose d'éditer un nouveau Bulletin Municipal.

La commission communication sera en charge de préparer l'élaboration du prochain Bulletin. Cette commission se réunira le 24 Septembre 2014 à 20h00.

6- Projet de réforme territoriale :

Monsieur le Maire indique que le projet de réforme territoriale prévoit le rattachement de Midi-Pyrénées avec Languedoc-Roussillon.

Le projet de réforme des Communautés de Communes prévoit de porter le nombre d'habitants d'une communauté à 20 000. Aujourd'hui notre CCAA avec la fusion de la CCMVA et de la CCTA compte 7300 habitants.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une motion par laquelle il demande le rattachement de Midi-Pyrénées avec l'Aquitaine.

Il vote à l'unanimité moins une voix une motion dans laquelle il demande la limitation du nombre d'habitants de la communauté à 15 000.

7- Demande d'élagage :

La parcelle section D numéro 0089 propriété du Domaine BERTHOUMIEU devant être plantée en vigne, le propriétaire demande à la commune de réaliser l'élagage de certains arbres de cette parcelle qui nuiraient à la pousse de la vigne.

Ces arbres, propriété de la commune pourront être élagués par l'ouvrier du domaine qui pourra récupérer le bois, après visite sur le terrain avec Mr Éric DELUC 1er Adjoint.

Cette solution est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8- Information Communauté de Communes Armagnac Adour :

Lors du dernier Conseil Communautaire qui s'est tenu à Saint Mont, une analyse de la trésorerie de la CCAA a été présentée aux élus.

Il en résulterait de grosses difficultés de trésorerie.

Des factures encore non réglées entraîneraient le report ou la suppression de certains projets.

La situation de la trésorerie de la CCAA oblige de revoir certains projets d'investissements qui étaient envisagés en 2014.

Le projet de construction du centre multi-accueil serait donc annulé et la crèche existante pourrait être réhabilitée.

Face à ces problèmes financiers, des économies devront être réalisées en particulier sur les travaux de voirie où tous les goudronnages prévus ne pourront être réalisés.

Suite à ce compte rendu paru dans la presse, les anciens élus mis en cause ont répondu aussi par voie de presse en réfutant les arguments avancés de mauvaise gestion.

9-Projet plaque Stade Henri LACASSAGNE :

La pose d'une plaque au bord du stade, en hommage à Henri LACASSAGNE né à VIELLA en 1883, tué lors de la guerre de 14-18 et international de rugby en 1905, a été envisagée.

Avant de décider de la pose de la plaque, des recherches sont en cours concernant les origines d'Henri LACASSAGNE et de sa famille ainsi que celles permettant de retrouver les anciens propriétaires du terrain aujourd'hui transformé en stade.

10- Questions diverses :

↳ Bilan de la saison 2014 de la piscine :

Année	Entrées	Recettes
2013	4365	8726
2014	2120	4036

Il n'y aura pas d'apéritif organisé pour la fin de saison 2014.

↳ Achat d'un terrain :

Monsieur le Maire précise qu'un acte de vente a été signé le 26 août 2014 avec Monsieur ROCA pour l'achat du terrain situé derrière les arènes section AC numéro 0165.

↳ Vœux 2015 :

La date du 09 Janvier 2015 a été arrêtée pour le goûter des aînés ainsi que pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal aux Viellanais.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 22 heures 15.